



Présidentielle Comment l'éducation renforce les inégalités

PAGES 12-13

Education : la fabrique des inégalités

Les fractures françaises. Ségrégation en hausse, échec scolaire massif, moyens inéquitablement répartis... Malgré le principe de l'égalité des chances, l'école est marquée par une profonde injustice sociale, que le système renforce au lieu de la corriger. Deuxième volet de notre série

C'est un constat sur l'école que personne ne peut plus ignorer. Tous les observateurs du système éducatif, toutes les évaluations, qu'elles soient nationales ou internationales, le répètent : l'école française est inégalitaire. Le fossé ne cesse de se creuser entre une élite, aux résultats toujours meilleurs, et des enfants socialement défavorisés, toujours plus nombreux à faire l'expérience de l'échec scolaire.

Cela fait plus de dix ans que le principe de l'égalité des chances est pris à défaut. Avec les éditions 2006 et 2009 du programme international d'évaluation de l'Organisation de coopération et de développement économique, PISA, on découvrirait que l'école française comptait parmi les plus marquées par l'injustice sociale. PISA 2012 et 2015 l'ont confirmé. Près de 40 % des élèves issus de milieux défavorisés sont en difficulté, selon la dernière enquête parue en décembre 2016, et seulement 2 % d'entre eux peuvent prétendre au titre de premier de la classe. La démonstration a été faite pour les sciences, mais elle tient pour les autres disciplines.

On ne peut pas accuser les politiques de ne pas s'emparer de l'« échec scolaire ». En tout cas en paroles. « Nous devons nous indigner face à cela, c'est cela notre combat », assure Emmanuel Macron (En marche!). « Je veux une école "zéro échec" qui permette à chacun de réussir quels que soient son origine sociale ou le quartier où

il habite », promet Benoît Hamon (PS). François Fillon (LR), lui, préfère renvoyer la faute à une « caste de pédagogues prétentieux » rendue responsable de la faillite de l'école. Dans la même veine, Marine Le Pen (FN) appelle à en finir avec le « temps des folies pédagogistes ». Dans leurs programmes, les réponses diffèrent radicalement. Aux citoyens de faire leur marché, d'aller piocher ce qui leur parle le plus en fonction de leur expérience de l'école, de leurs partis pris. Comme s'il n'y avait pas trente ans de recherche scientifique pour mettre en débat et étayer les orientations politiques.

Car on sait sur quel levier appuyer. On sait, par exemple, que la mixité des niveaux scolaires et des milieux sociaux – chantier dont la gauche ne s'est emparée qu'en toute fin de quinquennat – est un facteur essentiel de réussite. Or, la ségrégation sociale ne fait qu'augmenter dans les zones urbaines. A Paris, où le niveau de ségrégation atteint « des sommets inacceptables », dénoncés dans *Le Monde* par l'économiste Thomas Piketty, certains collèges ne comptent quasiment aucun élève défavorisé (moins de 1 %), quand d'autres en accueillent plus de 60 %.

L'observateur extérieur de l'école peut avoir le sentiment que tout fonctionne en dépit du bon sens : on affecte dans les territoires les plus difficiles les jeunes professeurs sans expérience (près de la moitié des nouveaux titulaires sont envoyés dans les académies de Versailles et de Créteil). Alors même que la stabilité

des équipes, dans un établissement, est facteur de réussite, le système crée les conditions d'un turnover, puisque au bout de cinq ans en zone d'éducation prioritaire (ZEP) le jeune professeur peut prétendre, grâce aux points cumulés, à aller enseigner ailleurs. Dans certains collèges de ZEP, de 50 % à 80 % de l'équipe demande à partir chaque année. Et combien de contractuels, non formés, pour combler les places vacantes ?

L'Etat donne « plus à ceux qui ont plus »

Ce sont aussi des professeurs qui passent plus de temps à gérer leur classe, et donc moins à enseigner. Le constat, peu politiquement correct, a été fait par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) dans un rapport paru en septembre 2016 : dans les collèges de ZEP, les enseignants disent consacrer 21 % du temps de classe à « l'instauration et au maintien d'un climat favorable », contre 16 % hors de l'éducation prioritaire et 12 % dans le privé. Problèmes de discipline mais aussi exclusions, absences d'élèves et d'enseignants pèsent sur les emplois du temps. Qualitativement aussi, le réquisitoire du Cnesco est sévère. « Les élèves de milieux défavorisés n'ont pas accès aux mêmes méthodes pédagogiques que ceux de milieux favorisés », souligne sa présidente, Nathalie Mons.

Des effectifs d'élèves plus réduits en classe pourraient aider les enseignants à relever le défi. Mais trente années de politique d'éducation prioritaire n'ont pas permis de les réduire significativement.



In fine, l'Etat donne « plus à ceux qui ont plus », en particulier parce que la masse salariale est plus coûteuse dans les zones favorisées, où sont installés des professeurs expérimentés. En 2012, la Cour des comptes révélait ainsi que l'Etat dépensait 47 % de plus pour former un élève parisien qu'un enfant des banlieues.

Si des réformes ont été menées sous ce quinquennat au nom de la justice sociale

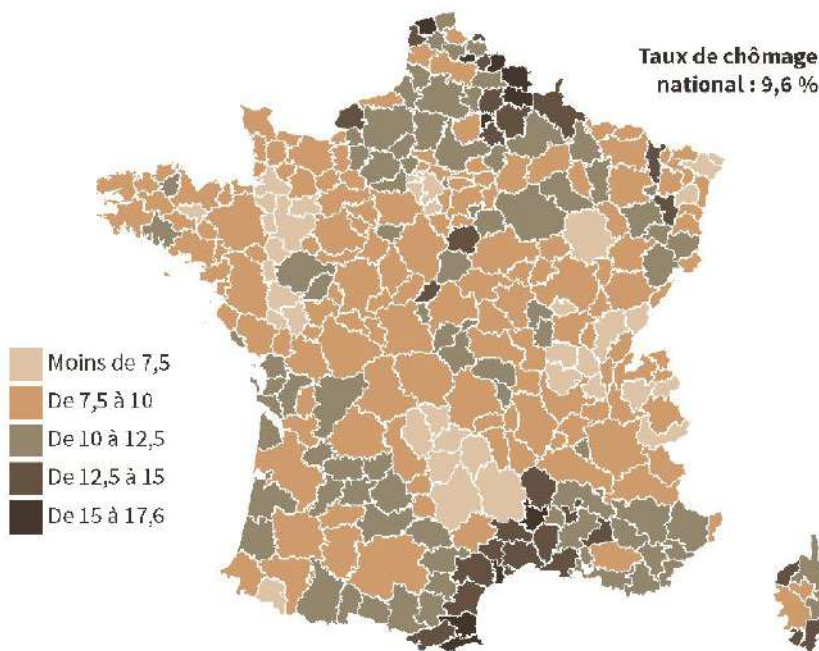
(nouveaux réseaux d'éducation prioritaire, allocation « différenciée » des moyens aux académies, scolarisation des enfants de moins de 3 ans, « plus de maîtres que de classes »...), on n'inverse pas la tendance du jour au lendemain. ■

MATTEA BATTAGLIA ET AURÉLIE COLLAS
 INFOGRAPHIE : MATHILDE COSTIL,
 EUGÉNIE DUMAS
 ET SYLVIE GITTUS-POURRIAS

Le poids du contexte socio-économique 1

Le risque de décrochage est très inégal selon le milieu d'origine, et jouent, notamment, les conditions de vie, le niveau de revenu, les diplômes des parents, le fait d'appartenir à une famille monoparentale et/ou nombreuse, les conditions de logement... La carte du chômage est révélatrice de ces liens entre contexte socio-économique et échec scolaire.

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONES D'EMPLOI, AU 2^E TRIMESTRE 2016, EN % DE LA POPULATION ACTIVE

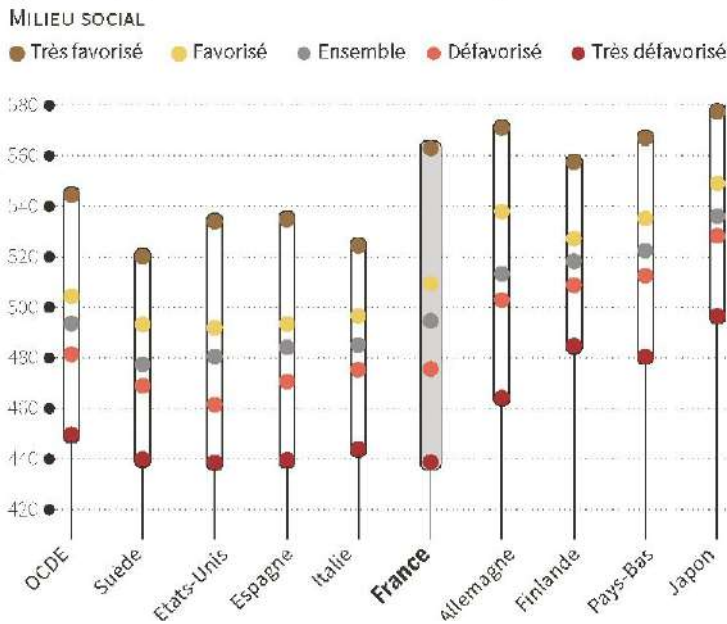




Un système éducatif qui peine à gommer les inégalités sociales

La France est championne des inégalités sociales, selon l'enquête PISA 2013. Elle enregistre de très fortes disparités de résultats selon le milieu d'origine des élèves. L'écart de performance entre les meilleurs élèves et les plus faibles s'est creusé cette dernière décennie.

SCORE MOYEN EN MATHÉMATIQUES SELON LE STATUT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DES ÉLÈVES, EN 2013

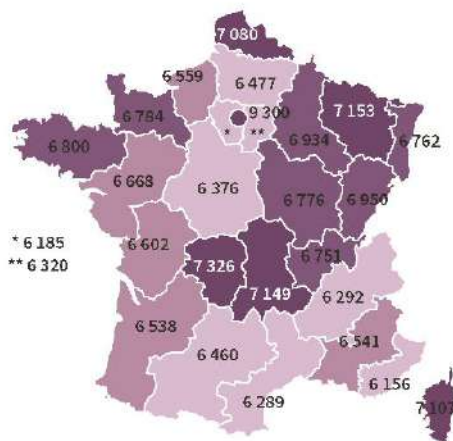


2

3 Les zones en difficulté moins dotées

Les dépenses pour l'enseignement sont différentes d'une académie à l'autre, selon le degré d'expérience des professeurs, mais aussi de l'offre de formation. L'Etat a dépensé 47% de plus pour former un lycéen parisien qu'un lycéen de banlieue en 2010.

DÉPENSE MOYENNE ANNUELLE DE L'ÉTAT PAR ÉLÈVE DANS LE SECOND DEGRÉ, EN EUROS EN 2010



Dans les académies les plus défavorisées, les professeurs sont souvent moins expérimentés et les équipes plus instables. Une instabilité générée par de nombreuses demandes de mutation en début de carrière.

AFFECTATION DES ENSEIGNANTS STAGIAIRES DU SECOND DEGRÉ EN 2016

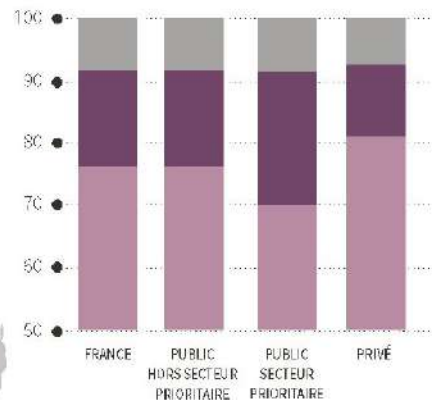
Académies les plus demandées
 Principales affectations



Le temps consacré à la gestion de classe est plus élevé en éducation prioritaire : cela représente deux mois de l'année scolaire qui ne sont pas consacrés à l'enseignement.

DES TEMPS D'APPRENTISSAGE DIFFÉRENTS (2012-2013), EN %

Enseignement et apprentissage
 Gestion de la classe (Ordre, discipline)
 Administratif



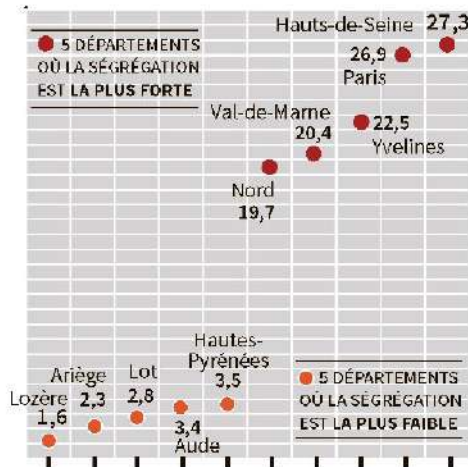


..4 Une ségrégation de plus en plus forte entre établissements

Alors que la mixité est un facteur essentiel dans la réussite des élèves, la ségrégation sociale s'amplifie au collège. Elle se concentre dans les zones les plus urbanisées et s'explique par la ségrégation résidentielle, aggravée par les stratégies parentales et l'offre concurrentielle du privé.

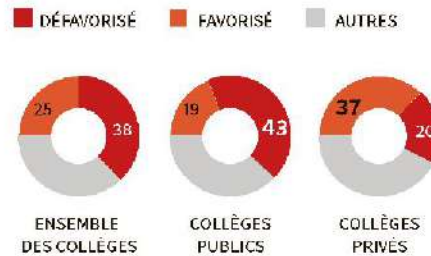
LA SÉGRÉGATION SOCIALE EN CLASSE DE TROISIÈME EN 2010

Cet indicateur, en points de %, mesure la concentration des élèves issus des catégories socio-professionnelles favorisées au sein des établissements d'un département.



1 collégien sur **5** est dans l'enseignement privé

COLLÉGIENS DANS LES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC EN 2015, SELON LEUR MILIEU, EN %

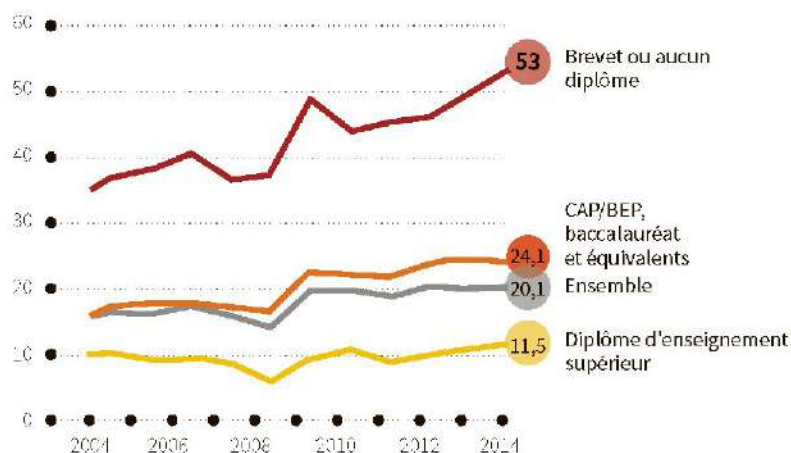


Si les collégiens de milieu défavorisé représentent 38 % de l'ensemble des collégiens, ils ne représentent que 20 % des élèves du privé, contre 43 % des élèves du public.

..5 La difficile insertion des non-diplômés

Le diplôme joue un rôle protecteur contre le chômage. Les jeunes non diplômés ont aujourd'hui quatre fois plus de probabilité d'être au chômage que les diplômés de l'enseignement supérieur.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES SORTIS DEPUIS UN À QUATRE ANS DE FORMATION INITIALE, EN FONCTION DU DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ, EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, EN %

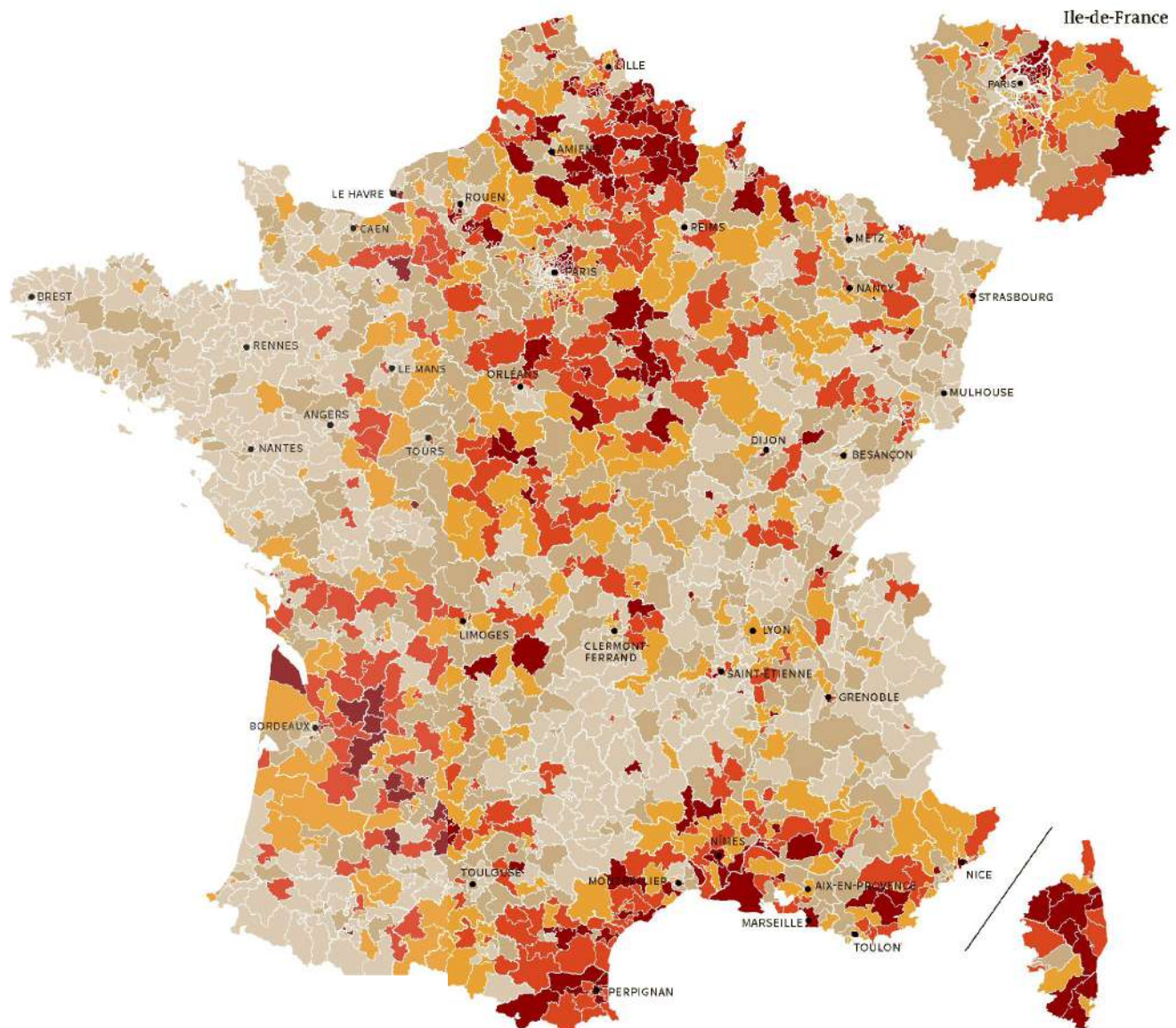
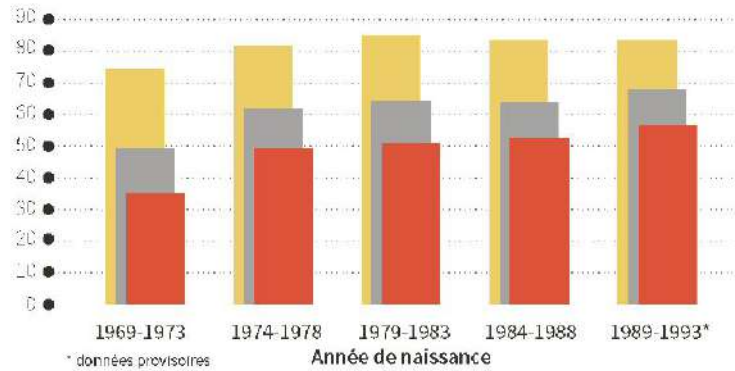




Néanmoins, en une génération, l'écart du taux de bacheliers s'est réduit entre les enfants des classes modestes et les autres.

OBTENTION DU BACCALAURÉAT SELON LA GÉNÉRATION ET LE MILIEU SOCIAL, EN %

■ Enfants de cadres ou de professions intermédiaires
 ■ Enfants d'ouvriers ou d'employés ■ Ensemble



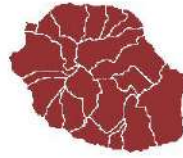


Les zones rouges de l'échec scolaire

En 2016, 100 000 jeunes quittant le système scolaire sans diplôme étaient recensés. Selon le ministère de l'éducation nationale, ils étaient 140 000 six ans plus tôt. Nous avons choisi de montrer la part des décrocheurs parmi les 15-24 ans qui ne sont plus en formation.

Les territoires cumulant les difficultés sociales sont beaucoup plus touchés par le phénomène.

La Réunion



Guadeloupe



Martinique



Guyane



Mayotte : non disponible

Part des non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés, en 2013, par canton, en %

- De 31 à 62
- De 26 à 31
- De 23 à 26
- De 19 à 23
- Moins de 19



SOURCES : UNESCO, LY-RIEGERT ; OCDE ; MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ; RAPPORT REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES 2016 SUR LES ENSEIGNEMENTS, LA FORMATION ET LA RECHERCHE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ; ATLAS ACADÉMIQUE DES RISQUES SOCIAUX D'ÉCHEC SCOLAIRE : L'EXEMPLE DU DÉCROCHAGE, CÉREQ, SGEN-CFDT.
 Note : excepté pour la carte sur l'échec scolaire, l'ensemble des données concerne la France métropolitaine.